



DIFFUSION IMMÉDIATE
LE 28 août 2015

Affaires intergouvernementales 15-565

LE COMITÉ CONSULTATIF EN MATIÈRE D’AFFAIRES FRANCOPHONES PRÉSENTE SON RAPPORT

Le secrétaire législatif responsable des affaires francophones, M. Wayne Elhard a reçu le plus récent rapport du Comité consultatif en matière d’affaires francophones présenté au gouvernement de la Saskatchewan.

« Je salue les efforts des membres du Comité et je les remercie pour leur travail acharné », a déclaré le secrétaire législatif, monsieur Elhard.

Les recommandations dans ce rapport proposent notamment de faire traduire plus de documents destinés aux immigrants et aux migrants interprovinciaux, et d’évaluer quels services offerts en ligne pourraient aussi être offerts en français.

Le rapport fait suite à des réunions du Comité consultatif en matière d’affaires francophones avec des représentants de divers ministères, sociétés d’État et organismes.

Le rôle du Comité consultatif en matière d’affaires francophones est de conseiller le secrétaire législatif responsable des services offerts en français sur la mise en œuvre de la Politique de services en langue française du gouvernement provincial.

Pour de plus amples renseignements sur les travaux du Comité ou pour obtenir le rapport complet, consultez le <http://www.saskatchewan.ca/fab>.

Il s’agit du 10^e rapport du Comité consultatif, depuis sa création en 2009.

-30-

Renseignements :
Dan Palmer
Affaires intergouvernementales
Regina
Téléphone : 306-787-2155
Courriel : dan.palmer@gov.sk.ca